



RÉSERVE COMMUNALE
POUR EDIFICE PUBLIC (pex Centre Culturel)
AVEC VERDURE ET JEUX

Echelle 1:1000

SECTION
CHATEAU D'EAU
A CONSTRUIRE

Vu et approuvé
Luxembourg, le 3.3.82
Le Ministre de l'Intérieur.

DE *M.H.*
VILLE DE LUXEMBOURG
Jean SPAUTZ

Le présent plan fait l'objet
de l'avis requis par la loi du
12 juin 1937 concernant l'amé-
nagement des villes et autres
agglomérations importantes.
Séance du 11.3.81..Réf.: 6882.

Le Président de la
Commission d'Aménagement,
Edmond DAUPHIN

Service
Topographique



- LES COTES INDIQUEES SUR CE PLAN SE RAPPORTENT AU NIVELLEMENT GÉNÉRAL DU PAYS.
- Limite communale
 - - - Périètre d'Aménagement
 - Maison unifamiliale Hmax 6m
 - ◐ Maison unifamiliale Hmax 8,5m
 - ◑ Immeuble résidentiel Hmax 12m
 - Verdure publique avec jeux

PROJET
D'AMENAGEMENT URBAIN
"KALTREIS"
A BONNEVOIE

dressé conformément aux décisions du Collège Echevinal de la Ville de Luxembourg en date du 23 octobre 1978 (réf. 62/2178)
modifié 27 novembre 1980 (réf. 82/16179)

POUR LA S.M.B.M. <i>Clo...</i> ARCHITECTE EN CHEF	Luxembourg, le 15 Janvier 1981 LE GEOMETRE DE LA VILLE : <i>R. Hoffmann</i> INGÉNIEUR CHEF DE DIVISION	Plan no. 011 en date du 15.01.81 Dessiné par : R. HOFFMANN Tous droits de reproduction, même partielle, de ce plan sont réservés au Service Topographique de la Ville
	LES COTES INDIQUEES SUR CE PLAN SE RAPPORTENT AU NIVELLEMENT GÉNÉRAL DU PAYS.	